

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2023-E-029

Séance du 4 mai 2023

**Avis d'opportunité relatif au bilan du plan d'actions Tétras-lyre (période 2017-2022)
et à sa demande de prolongation**

Lors de la séance du 4 mai 2023, le CSRPN a examiné la demande d'avis en opportunité relative au bilan du plan d'actions Tétras-lyre et à sa demande de prolongation.

L'Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM) anime le plan d'actions Tétras-lyre (PATLY) n°2 couvrant la période allant de 2017 à 2022. L'OGM a fait une demande de prolongation du PATLY n°2 afin que celui-ci couvre cinq années supplémentaires, soit la période allant de 2017 à 2027.

Le CSRPN, tout en soulignant les limites de son expertise sur la connaissance de cette espèce, rend un **avis favorable** pour prolonger le plan PATLY n°2, avec les recommandations suivantes :

- reprendre et compléter les éléments relatifs à l'évaluation du plan, afin de disposer d'éléments concrets pour apprécier les raisons de non-atteinte de certains objectifs ;
- renforcer le suivi des milieux, en intégrant notamment les thématiques du changement climatique, des pratiques pastorales, et de l'impact de la présence de stations de sport d'hiver.

Le président du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

